

UN AUTRE REGARD AVEC

la pêche

EN PAYS D'

ORTHEZ



ICI, la pêche se conjugue avec :

- Amélioration des milieux aquatiques
- Poissons
- Offres de pêche
- Tourisme local



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR
LA PÊCHE ET LA PROTECTION
DU MILIEU AQUATIQUE





Nous contacter



Siège social : Arènes du Pesqué
64300 Orthez

Contact chez : Michel Arénas
94, chemin Lartigué
64300 Orthez

Téléphones : 06 14 06 59 67
05 59 69 40 97

Courriel : mi-syl64@hotmail.fr
lagaulorthezienne@gmail.com

Site :
www.peche-nature-lagaule-orthezienne.com

SOMMAIRE

L'éditorial du Président	page 1
Amélioration des milieux aquatiques	pp. 2 à 5
Présentation des poissons	pp. 8 à 10
Aménagements	pp. 11 à 14
Présentation des créations d'offres de pêche	pp. 16 à 20
Lac de la base de loisirs	p. 21
Lac du Grècq au nord d'Orthez	p. 22
Lac Lahitette à Biron	p. 23
Lacs des Barthes de Biron	p. 24
Autres cours d'eau AAPPMA Orthez	p. 25
Parcours spécial enfant	p. 26
Équipements tourisme et handicap	p. 27
Le tourisme local	pp. 28 à 32



Nous voulons remercier, pour la procuration des documents et photos : l'Office du Tourisme, la CCLO, la ville d'Orthez, le club de Kayak, la Fédération de pêche, Migradour, le Syndicat mixte du bassin du gave de Pau, les pêcheurs, les sponsors et les dépositaires de cartes de pêche.

Nos partenaires et dépositaires des cartes de pêche.

CALME APPARENT, RISQUE PRÉSENT.
Vous êtes près d'un barrage ou d'une usine hydroélectrique.
À cet endroit, le niveau et la vitesse de l'eau peuvent augmenter brusquement. Soyez vigilants, respectez la signalisation.

Devenons l'énergie qui change tout.

ATTENTION RISQUE DE MONTÉE DES EAUX

Cœur de Béarn
OFFICE DE TOURISME

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

Pêche Chasse 64

Ouvert du Lundi au Samedi
193, route de Pau - 64300 Orthez - Tel. 05 59 69 39 07
peche-64@orange.fr

Didier
PÊCHE

Tél: 05 59 09 42 34
didier.peche@orange.fr ORTHEZ SOARNS

LA TOUR GALANTE

Chaque week-end et le soir du jeudi au samedi & dimanche de 18h à 01h

Restaurants
LA TOUR GALANTE
BOULEVARD DE FRANCE
64300 SAULT-DE-NAVAILLES
(05 59 67 95 70)
www.latourgalante.com

Auberge Escudé-Quillet

BAR . RESTAURANT . TABAC

64300 BIRON - 05 59 69 15 50
escude.daniel@orange.fr

Des bénévoles au cœur du loisir pêche

“ Ils crédibilisent notre territoire, nos milieux aquatiques, nos offres de pêche et le tourisme. ”

Après une époque de non respect des milieux aquatiques et piscicoles, où l'on a assisté à leurs régression, transformation et le rapt de l'eau, entraînant la disparition de certaines espèces de poissons, le rôle des bénévoles s'est considérablement renforcé et étoffé pour la remise en état des sites détériorés et perturbés.

L'AAPPMA, l'**association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques**, se nomme ici **la Gaule Orthézienne**, c'est la cellule de base. Un lieu où convergent les enjeux, les soucis et les espoirs qui sont devenus le quotidien de bénévoles engagés. Aujourd'hui, dans cette évolution vers plus de lucidité, la Gaule Orthézienne reste solidaire, combative, constamment en alerte. L'association et ses bénévoles sont à la fois éclaireurs, sentinelles et empêcheurs de saccager en rond, tout en étant des interlocuteurs écoutés et des acteurs dans la vie locale.

Elle est une utilité publique de par ses missions à caractère social pour la pêche, parce que c'est elle qui permettra de faire pêcher tout le monde. Elle a un caractère d'intérêt général, pour la défense des rivières, des lacs et leur avenir écologique. De plus, par son implication dans la valorisation de son territoire et son aménagement, elle l'anime par de nombreuses offres de pêche. L'association contribue ainsi au moteur touristique et économique.

Parler de tourisme, pour le pêcheur que je suis, peut paraître encore de nos jours surprenant et peu banal. Mais considérons l'évolution de la société où la soif de plein air et de découverte s'accroissent. De par son approche intime avec la nature, le loisir pêche est devenu une modernité et une nouveauté culturelle.

Nos instances halieutiques nationales ont elles aussi évolué dans leurs implications en milieu touristique. Grâce aux accords signés de réciprocité départementale et quasi nationale, qui est une grande idée et une très belle avancée que beaucoup de pays nous envient, cela permet de faire profiter les pêcheurs pour un modeste coût avec l'offre du plus vaste domaine piscicole réciprocaire français. Un atout de développement économique nouveau pour accompagner le tourisme local.

La Gaule Orthézienne est agréée pour un réseau hydrographique dense, varié et parfois surprenant : avec son majestueux Gave de Pau — qui traverse notre ville d'Orthez — avec, dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres alentour, on peut y découvrir environ 400 kilomètres berges de cours d'eau, ainsi qu'une bonne centaine d'hectares de plans d'eau répartis en sept lacs. Avec nos bénévoles enfin, qui proposent un choix d'offres de pêche thématiques permettant de pratiquer toutes les techniques de pêche à pied ou en embarcation, diversifiées selon l'attirance vers des poissons recherchés, et ceci à l'année.

La Gaule Orthézienne, ses élus et autres bénévoles, font un travail souvent obscur, au service des pêcheurs, des milieux aquatiques et pour son territoire d'accueil. Ils n'ont guère l'occasion de le montrer, et surtout de l'expliquer. C'est pourquoi l'association a souhaité présenter cette plaquette, avec trois grandes idées très liées, pour porter un autre regard sur la pêche et surtout sur ce qu'entreprennent ses bénévoles. Ils sont des exemples de dynamisme pour notre société actuelle et moderne, et ils sont reconnus des pouvoirs publics.

Le Pays d'Orthez et son office de tourisme Cœur de Béarn ont beaucoup à faire découvrir. La pêche sert de moteur pour accompagner toutes les richesses et trésors du pays à tous les visiteurs.

Michel ARENAS

Président de l'AAPPMA La Gaule Orthézienne

ICI, la pêche se conjugue avec

AMÉLIORATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE SES HABITATS PISCICOLES

**alors frayez, croissez
et multipliez-vous, les poissons !**

Depuis la nuit des temps, toutes les rivières ont modelé nos paysages, façonné nos terroirs, animé de nombreuses activités économiques et de loisirs, où l'exercice de la pêche était simple. L'eau était pure et abondante, les pollutions graves inconnues, les rivières libres de s'écouler, les poissons sauvages heureux de se reproduire naturellement.

Malheureusement, une grave période de crise a suivi. Ce ne fut pas le fait des pêcheurs, mais celui d'une incroyable destruction des rivières et de rapt de l'eau par de nombreux usagers économiques, plus soucieux des potentialités mercantiles que du respect de la nature.

Alors, nostalgie d'un passé glorieux ou renoncement ? Non, bien évidemment, et nous n'avons jamais renoncé. Car devant cette dégradation intense des milieux naturels, seul le monde que représentent les pêcheurs est resté mobilisé et a courageusement relevé le défi pour d'abord enrayer le phénomène en le prenant en charge, en y consacrant beaucoup d'heures et ses deniers, et peu à peu amorcer une reconquête positive et reconnue, s'affirmant aussi comme les premiers écologistes, bien avant que ce mot ne soit galvaudé.

Au vu de nos résultats, pour que chacun profite de toutes les rivières et plans d'eau, et pour la reconnaissance de nos valeurs, les pouvoirs publics nous ont confié très officiellement et voté à l'unanimité des députés, les missions de préserver, de restaurer, de protéger tous ces milieux dégradés, et améliorer les habitats piscicoles (les frayères) qui avaient eux aussi disparu, mais c'est aussi parce qu'en dépend la qualité de notre bien commun qui est le plus quotidien : l'eau que nous buvons.

« J'ai beaucoup à dire, assurait le poisson,

mais j'ai la bouche pleine d'eau. » L'AAPPMA La Gaule Orthézienne sait, par expérience, qu'une rivière n'est pas née en mauvais état, elle l'est devenue. Et pour rassurer le poisson, elle sait aussi qu'un cours d'eau est jugé en bon état écologique si : il ne contient pas ou peu de produits toxiques ; il permet une vie animale et végétale riche et variée ; il dispose de la quantité d'eau suffisante et de bonne qualité et libre de circuler pour son fonctionnement naturel.

C'est pourquoi l'AAPPMA s'investit pour respecter tous ces équilibres naturels des cours d'eau. Ce respect, elle le fait savoir à de nombreux partenaires qui œuvrent pour retrouver toutes les richesses de nos cours d'eau. Il a fallu du temps pour le comprendre.

Un temps, on nous a dit, mettez à l'eau les poissons que la rivière ne reproduit plus. On l'a fait !

Aujourd'hui, les mentalités ont changé et on nous dit : protégeons les rivières en bon état et restaurons les autres. On le fait ! C'est aux 2 millions de pêcheurs qui sont restés fidèles aux associations pendant toute cette tourmente du passé qu'on le doit, pour que la pêche retrouve toutes ses couleurs et garde ses racines, ses valeurs morales et écologiques.

Nous vous invitons à découvrir, à travers cette plaquette, quelques exemples d'actions et de savoir-faire que l'AAPPMA La Gaule Orthézienne engage pour les milieux aquatiques et piscicoles.



Des hommes, de l'eau et des milieux aquatiques

Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

La Gaule Orthézienne s'engage

La connaissance

Afin de poursuivre sa politique de restauration et de préservation des milieux aquatiques, la Gaule Orthézienne avait décidé de s'entourer d'une brigade « SOURCE » créée par la fédération départementale composée de techniciens de rivières. Cette brigade a été chargée de prospecter le Gave de Pau et ses affluents.

Le programme mis en place est ambitieux : connaissance et suivis des milieux, études (reproduction et habitat), suivi de la qualité de l'eau (mesures physico-chimiques, températures, PH et conductivité), diagnostic des perturbations (impact de l'homme sur les milieux comme les rejets polluants, la surveillance des travaux, l'entretien des trames vertes et bleues). Les études permettent de disposer d'une base de données sur l'état fonctionnel des milieux, et d'améliorer ainsi les connaissances nécessaires à la constitution d'une stratégie efficace de prévention et de restauration.

Études et inventaires

Un diagnostic de plus d'un an sur les zones humides du Gave de Pau, qui servent de frayères pour les brochets, a été réalisé par la Fédération de Pêche 64. Chaque site potentiel — plus de 130 au total —, a été visité trois fois. Une première fois lorsque les eaux étaient basses afin de faire un état des lieux. Une deuxième fois lorsque le Gave était à un débit de 60 m³/s (débit moyen) afin de voir si la frayère se mettait en eau correctement. Et une troisième fois lorsque le Gave était en crue, pour vérifier que la zone ne soit pas exposée aux crues. Des pêches électriques ont également été réalisées sur les sites les plus intéressants, pour mettre en évidence, ou non, la présence de brochets, et de brochetons, mais également pour réaliser des prélèvements génétiques, et savoir s'il s'agit de brochets aquitains (*Esox aquitanicus*) ou de brochets communs (*Esox lucius*). Pour finir, des études topographiques ont été menées sur certaines frayères nécessitant des travaux de remodelage.



Pêche électrique en canot



Étude biologique des brochetons



Pêche électrique à pied

Une espèce patrimoniale sur notre territoire

Les inventaires et les échosondages ont mis en évidence la présence nombreuse de poissons qui colonisent selon leur espèce et leur taille, toutes les strates et les profondeurs du gave. Les pêches de sondage ont révélé la présence d'une espèce patrimoniale dans nos eaux : le Brochet aquitain.



Ici, la Gaule Orthézienne s'engage

avec la Fédération départementale
sur les milieux aquatiques et piscicoles



Suivi et restauration des milieux

Depuis 2016, la Gaule Orthézienne est engagée dans le programme SOURCE porté par la fédération de pêche et financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département 64, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Fédération nationale de Pêche en France. Ce programme vise à étudier les milieux aquatiques pour comprendre leur fonctionnement et ainsi mieux les gérer et les préserver.

Les différents cours d'eau du territoire (Gave et affluents, lacs, Luy de Béarn) ont été analysés sous tous leurs compartiments : qualité de l'eau et de l'habitat, inventaires piscicoles et astacicoles, recensement des perturbations...



Brocheton

Ces suivis ont permis d'établir un état des lieux et de définir des priorités pour la gestion. Il est notamment ressorti un enjeu fort pour la restauration des annexes du Gave de Pau afin d'y recréer des frayères à brochet. Après une longue période d'étude pour cibler des sites prioritaires, un partenariat a été mis en place avec le Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau, qui porte les travaux de restauration de ces annexes dans le cadre de la compétence GEMAPI. Les études se poursuivent actuellement sur le Luy de Béarn pour tenter d'y mener des travaux similaires.



*Inventaire astacicole sur les affluents
larves d'écrevisses*

Un des autres enjeux identifiés est la préservation des populations d'écrevisses à pattes blanches dont l'aire de répartition régresse vers les têtes des bassins versants. La protection de l'habitat des écrevisses bénéficiera à l'ensemble de la rivière. En effet en protégeant les sources (lutte contre le piétinement et atteintes diverses) on aura une eau de meilleure qualité sur les gros axes, nécessaire au développement des populations de poissons.

Que ce soit à travers la restauration des zones humides ou la préservation des affluents, la Gaule Orthézienne s'engage donc dans la sauvegarde des milieux pour développer les peuplements piscicoles et faire le bonheur des pêcheurs.

Ici, la Gaule Orthézienne s'engage avec Migradour pour les poissons migrateurs



Dans les rivières situées au pied des Pyrénées, subsistent encore des saumons sauvages, des anguilles, des aloses, des lamproies... Ces populations de poissons migrateurs sont toutefois menacées ; Migradour concourt à leur protection et à leur restauration en effectuant des suivis scientifiques qui permettent d'améliorer leur connaissance sur ces espèces.

Migradour, association loi 1901, a été créée en 1994 à l'initiative des quatre fédérations départementales de pêche du bassin de l'Adour (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Gers, Hautes-Pyrénées), de quelques AAPPMA, d'associations de pêcheurs professionnels et pêcheurs amateurs aux engins, et, à l'époque, du Conseil Supérieur de la pêche (devenu depuis Office français pour la Biodiversité). L'association rassemble aujourd'hui une vingtaine de structures adhérentes, dont la Gaule Orthézienne.

Migradour est par ailleurs composée d'une équipe d'environ 10 salariés dont le cœur de métier se concentre autour de la connaissance des poissons migrateurs et de leurs milieux. Savoir-faire et expertise au service de la restauration des populations de poissons migrateurs du bassin de l'Adour, de la Nivelle et des courants côtiers : voilà qui caractérise au mieux notre équipe !

L'association assure la maîtrise d'ouvrage d'opérations permettant notamment d'alimenter l'élaboration et le suivi du « Plan de Gestion des Poissons Migrateurs Adour et cours d'eau côtiers » :

- Connaissance des milieux : diagnostic des capacités d'accueil, expertise et cartographie des habitats.
- Suivi des flux migratoires et suivis des populations : suivis des stations de comptage placées sur les voies migratoires, opérations d'inventaires, contrôle des abondances et des fronts de colonisation...
- Suivi de la reproduction.
- Étude spécifique de l'anguille européenne sur le Site Index du courant de Soustons.
- Restauration des populations : alevinage en Saumon atlantique.



Analyse de l'eau du Gave.

Parmi les suivis effectués sur les poissons migrateurs, figurent ainsi plus particulièrement sur le bassin du gave de Pau :

- Les stations de comptages de Castétarbe et Artix : des méthodes de vidéo-comptage ou de piégeage-recapture permettent de dénombrer les poissons afin d'estimer le retour de poissons adultes ou de donner un indicateur d'évolution de la colonisation
- L'alevinage en saumon atlantique : des déversements d'alevins sont effectués chaque année afin de relancer une dynamique sur le bassin, là où le saumon avait disparu. La totalité des œufs utilisés pour le repeuplement en saumons est issue d'un stock de géniteurs de souche « Adour » de première génération (issus exclusivement de géniteurs sauvages) enfermés à la pisciculture de Cauterets. Les objectifs de « production » ces dernières années sont d'environ 500 000 alevins. Le bassin du Gave de Pau, en phase active de restauration de la continuité écologique, est actuellement le seul constituant du bassin de l'Adour concerné par l'effort d'alevinage. Plusieurs éléments (taux de retour des premiers poissons marqués ; étude sur les otolites du saumon de l'Adour) montrent des signes encourageants quant à l'efficacité du plan de restauration mis en œuvre sur le Gave de Pau.

Comptage de saumons à Castétarbe.



Alevinage en Saumon atlantique

Création d'une première frayère à brochet sur le Gave à Baigts-de-Béarn

Une zone humide se situant en rive droite du Gave au niveau de la retenue EDF de Baigts-de-Béarn a été restaurée. En effet, celle-ci était encombrée par une végétation arbustive qui empêchait les végétaux supports de pontes de se développer, et ne se mettait pas correctement en eau. Après les demandes d'autorisation auprès de la DDTM, ainsi que l'accord et la participation au projet d'EDF et du maire de Baigts, Guy Pémartin, qui sont propriétaires du site, un chantier a pu être planifié avec une classe de BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée Jean-Errecart de Saint-Palais et les AAPPMA de Puyoô et d'Orthez. Cette frayère commencée en 2020 a été concrétisée fin 2021 par le Syndicat mixte du bassin versant du Gave de Pau que nous tenons à remercier.



Trois autres frayères aménagées

Après le diagnostic de la Fédération de Pêche, trois sites ont été priorités afin d'être restaurés durant la fin d'été 2020. Le Syndicat mixte du bassin versant du Gave de Pau s'est chargé de planifier et de financer les travaux et c'est l'entreprise Montieux qui s'est chargée de les réaliser.

Le bras secondaire de Gouze

Il s'est avéré qu'un bras secondaire se situant à Gouze était « perché » par rapport au Gave, il ne se mettait pas en eau correctement. Le bras a tout d'abord été débroussaillé, puis remodelé afin qu'il se mette en eau en hiver, durant la période de reproduction, et qu'il soit hors d'eau en été, pour permettre aux végétaux supports de ponte de se développer.



La frayère du pont de Maslacq

Elle aussi, perchée par rapport au Gave, a été décaissée et remise à niveau. Tout comme le bras de Gouze, la frayère se mettra en eau en hiver et s'asséchera en été.

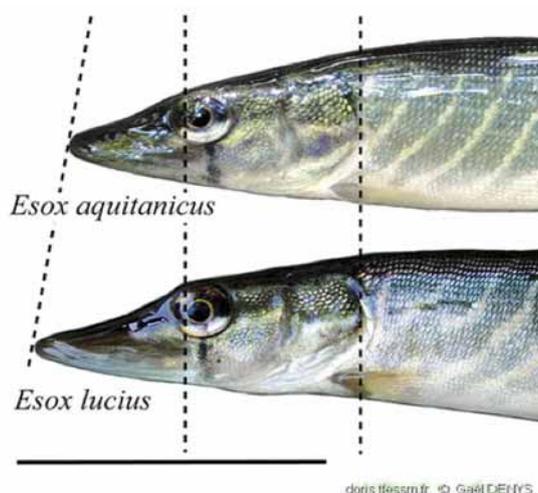


Le bras mort d'Argagnon

Le bras mort se situant à Argagnon constitue un lieu d'habitat très favorable pour le brochet mais pas vraiment pour sa reproduction. Une prairie inondable a alors été aménagée afin que le brochet puisse venir y déposer ses œufs.

Ainsi, quatre frayères ont pu être réaménagées sur le Gave de Pau en 2020. Nous pouvons espérer que l'opération se réitère les années prochaines, pour le plus grand plaisir des pêcheurs, mais également pour le milieu aquatique, car ces zones sont prisées par bon nombre d'animaux et de végétaux.

Le Brochet Aquitain (*Esox aquitanicus*)



Cette espèce endémique de nos cours d'eau à forte valeur patrimoniale fait l'objet actuellement d'analyses génétiques au Museum d'Histoire naturelle et l'AAPPMA s'y intéresse tout particulièrement.

Vous pouvez observer ci-contre que la différenciation des deux espèces est subtile, c'est pour cela que l'homme a ignoré pendant de nombreuses années l'existence des deux espèces.

Outre un museau plus court, le brochet aquitain se distingue aussi par des marbrures plus fines (1 écaille de largeur contre 3 pour un brochet commun) et par un nombre d'écailles latérales inférieur (101 à 121 pour un aquitain contre 117 à 148 pour un commun).

Voici deux brochets aquitains attrapés lors d'une pêche électrique sur la commune de Meillon.



Les brochets peuvent aussi s'hybrider comme les deux individus ci-dessous pris à Artiguelouve et Labastide-Cézéracq.



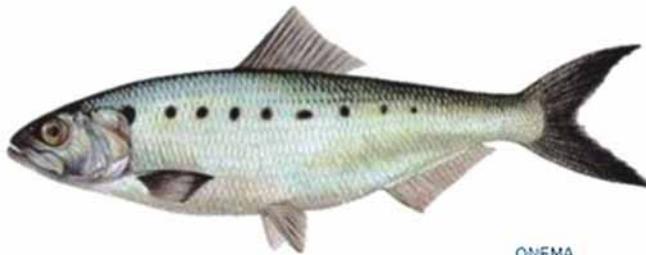
En comparaison
voici deux brochets communs



Connaître l'alose...

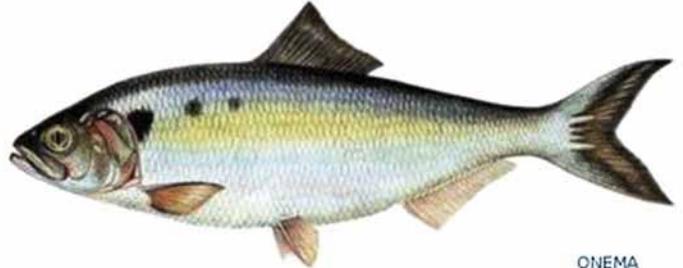
La Gaule Orthézienne s'intéresse aux aloses présentes sur le Gave de Pau

La grande alose (30 à 70 cm pour 1 à 3 kg en moyenne) et **l'alose feinte** (pas plus de 50 cm pour 1 kg) se ressemblent et se côtoient. Ce sont des poissons migrateurs anadromes (reproduction eau douce, croissance marine) de la famille des Clupéidés (poissons « bleus ») possédant des écailles brillantes. Leurs yeux ont des paupières et leurs joues sont fines. Leur dos a des reflets bleu-vert, leurs flancs sont argentés et des taches sombres apparaissent en arrière des opercules.



ONEMA

Alose feinte

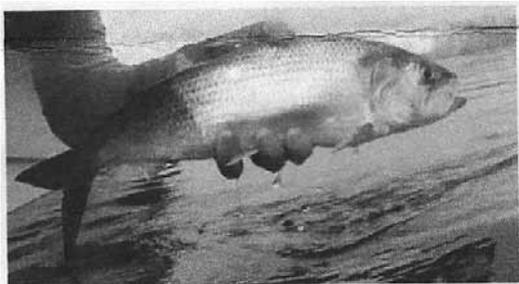


ONEMA

Grande alose

Comment les reconnaître

Pour les différencier des autres poissons, certains signes ne trompent pas : leur queue est fourchue, les écailles sont disposées de façon irrégulière le long du corps et des taches sombres se trouvent à l'arrière de chaque opercule. La tête est haute et une encoche médiane se trouve sur la mâchoire inférieure. La ligne latérale, que la plupart des autres espèces possèdent, est absente ou peu visible sur les flancs. La distinction reste moins évidente entre les deux aloses : la grande alose a moins de taches à l'arrière des opercules et elles sont parfois diffuses. Sa taille est plus importante ainsi que le nombre de branchiospines (90 à 100) qu'elle porte sur la face concave des arcs branchiaux.



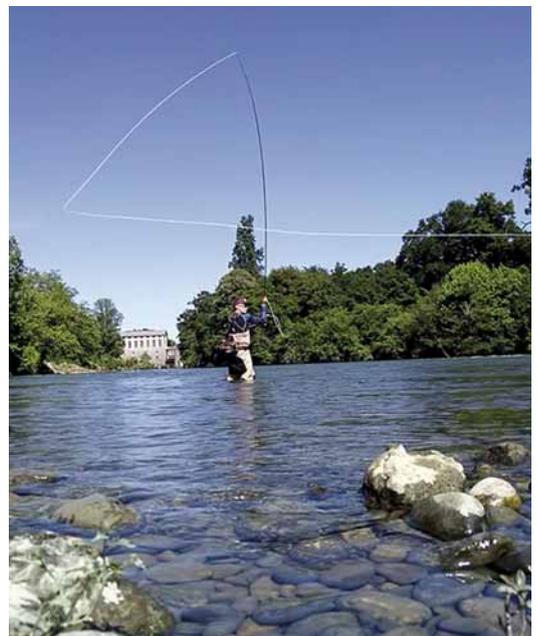
Reproduction

L'alose naît en eau douce, dans la partie inférieure des fleuves, mais également plus en amont, et grandit en mer, près des côtes. À partir de mai et jusqu'en juillet, beaucoup d'aloses remontent les fleuves côtiers et, si elles parviennent à franchir les obstacles (la plupart du temps les barrages et les seuils), elles gagnent les frayères pour s'y reproduire.

L'alose est un poisson fragile !

Il est à noter que la pêche de l'alose ne nécessite pas l'achat de la carte Poissons Migrateurs et le poisson peut être conservé. Cependant, considérant le caractère fragile de l'espèce (déclin des stocks sur l'ensemble de la façade atlantique), **la Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques recommande aux pêcheurs de relâcher leurs prises éventuelles**. L'alose est une espèce qui fait l'objet d'un suivi très récent dans les Pyrénées-Atlantiques. Plusieurs études sont en cours (suivi de la reproduction ; étude des otolithes).

Il est à noter qu'à la mi-juin 2020, plus de 1 000 aloses ont été dénombrées en une journée dans la passe à poisson du barrage de Castétarbe, sur le Gave de Pau à Orthez...



Enquête

Marquage des brochets



Afin de connaître le devenir des brochets déversés par l'AAPPMA d'Orthez (survie, déplacements, grossissement, capturabilité) une cinquantaine d'individus a été marquée à l'aide de dispositifs de couleurs, numérotés individuellement, insérés au niveau de leur nageoire dorsale.

Ces poissons proviennent de la vidange de la Saligue aux Oiseaux à Biron et ont été déversés sur le lac toutes pêches des Barthes de Biron, la base de loisir, le gave de Pau à Sainte-Suzanne et le lac du Grècq.

Si vous capturez un brochet marqué, merci de communiquer à la fédération de pêche et à l'AAPPMA le numéro de la marque, le lieu de capture et la taille du poisson.



Ces données nous permettront d'améliorer la gestion piscicole en optimisant les déversements de poissons.

edf

CALME APPARENT, RISQUE PRÉSENT

BEWARE OF STILL WATERS! DIE SCHEINBARE RUHE BIRGT GEFÄHREN! RUST BEDRIEGT! GEVAARLIJK GEBIED!
CALMA APPARENTE, RISCHIO PRESENTE! ¡CALMA APARENTE, RIESGO PRESENTE!

La production d'électricité à partir des usines hydroélectriques entraîne des lâchers d'eau pouvant provoquer de brusques montées du niveau des rivières. Soyez prudents ! Surveillez la montée des eaux.

AVANT...

APRÈS...

<http://energie.edf.com/hydraulique/hydraulique/securite-47696.html>

Opération récifs artificiels

Immersion de récifs artificiels arbustifs
et plantation de roselières aux Barthes de Biron



Le 1^{er} décembre 2018 une vingtaine de pêcheurs se sont retrouvés dès l'aurore pour une journée d'action programmée et orchestrée par Pierre Dufourcq, le vice-président de l'AAPPMA et responsable de la commission de gestion du site au cœur de l'association. Les pêcheurs se sont répartis en trois groupes d'activités et d'actions différentes :

— Tronçonneuses et cisailles en main (et beaucoup d'huile de coude aussi...), un premier groupe s'est lancé dans un débroussaillage et un ébranchage ciblé. L'action avait pour but la réalisation d'aménagements paysagers accueillants facilitant l'accessibilité aux différents postes dans le rideau de végétation qui colonise la berge gauche du Carnadrome (lac situé sur la gauche du parking principal sur le chemin menant au Carpodrome).

— Un second groupe, recyclant les branches coupées par le premier groupe, s'est lancé dans une ambitieuse opération d'aménagement piscicole en réalisant des récifs artificiels arbustifs qui serviront d'habitat, de refuge et de lieu de reproduction pour les poissons. Quinze récifs arbustifs ont ainsi pu être immergés depuis une barque dans divers points stratégiques du Carnadrome.

— Enfin, un troisième groupe a procédé sur les hauts fonds qui entourent les îlots du Lac Toutes Pêches à une série de plantations d'essences aquatiques autochtones. Ces mini-roselières ont pour but de préserver et favoriser le développement de la biodiversité (batraciens, insectes, alevins...).



Récifs et caches à poissons,

sur le lac toutes pêches des Barthes de Biron



Après les travaux réalisés par la Commune de Biron (nettoyage des bords des lacs, réhabilitation des chemins pour joggers et promeneurs) l'A.A.P.M.A. La Gaule Orthézienne entrait en action en invitant tous les amoureux de la nature le samedi 29 mars dernier. Plus de trente personnes avaient répondu présent pour accompagner son projet « d'immersion de récifs artificiels ».

Organiser la pêche, c'est prenant, mais concilier halieutisme et gestion reste une préoccupation qui s'impose à l'esprit des animateurs de la pêche.

Accueil, restauration, rénovation résumant la démarche « gestionnaire » qui vient d'être effectuée aux Barthes de Biron.

Après avoir introduit en début d'année, brochets, sandres, poissons blancs dans le lac « toutes pêches », l'objectif est de gérer ensuite au mieux cette population.

Plus de 70 îlots faits d'un assemblage de palettes en bois et branchages attachés à des blocs ont été construits, transportés en barques et immergés dans l'eau.

Ces récifs vont casser l'uniformité du fond et servir à la fois de refuges et de lieux de reproduction pour les poissons et de protection face aux prédateurs. (Cormorans, etc.).

Ce procédé innovant déjà réalisé en 2013 sur les « lacs carnadromes » s'est avéré concluant, car cela a permis d'identifier une explosion de naissance d'alevins de black-bass.



Ce nouveau concept qui a eu l'honneur d'être présenté au salon de la pêche à Clermont-Ferrand, s'est à nouveau imposé à l'esprit des membres du bureau de La Gaule Orthézienne et pourrait être transposé dans d'autres lacs autour d'Orthez.

Un suivi sera réalisé après les fraies de printemps avec l'aide de plongeurs qui permettra d'évaluer l'efficacité de la démarche.

Cette expérience nouvelle s'inscrit aussi dans la démarche de connaissance que l'AAPPMA souhaite développer pour mieux cerner la réalité des populations des carnassiers, la répartition, la cohabitation et la croissance entre toutes les espèces de poissons vivant sur le site. Elle s'inscrit également pour augmenter la population piscicole sans avoir recours à des alevinages trop intensifs et non maîtrisés.



Travaux d'entretien, et ouverture de fenêtres de pêche

Dès les premières lueurs de l'aube, vingt-cinq personnes, membres du bureau de l'AAPPMA, pêcheurs et amis de la Gaule, se sont retrouvés aux Barthes de Biron et au lac Lahitette pour mener une véritable action commando d'élagage et de débroussaillage.



L'objectif de l'AAPPMA est d'assurer l'entretien pérenne des berges « fermées » par une végétation luxuriante qui prive et limite l'accès aux pêcheurs. Cette végétation qui ombrage les berges prive de surcroît les plans d'eau d'un éclairage favorable au développement de la microfaune benthique et par conséquent au développement des populations piscicoles. L'éclaircissement des berges et l'ouverture de nouveaux postes de pêche offrent aux pêcheurs la promesse de nouvelles animations et de belles journées de pêche, et dans tous les cas, d'une pêche « gagnante » qui valorise notre territoire et se fait vectrice de fréquentation touristique.

La tâche était de taille, et la chaleur accablante, mais c'est dans la bonne humeur, la convivialité et le plaisir d'œuvrer collectivement dans le cadre associatif que nos bénévoles ont abattu un travail titanesque. Chacun des bénévoles venus prêter main forte à cette action était accouru, qui avec une scie, une débroussailleuse ou, pour nos amis agriculteurs, avec des moyens plus conséquents (tracteur, épaveuse, etc.) avant que la matinée ne se clôture par un pique-nique bien mérité au bord de l'eau.

Ce travail aura permis de faciliter l'accès et la pratique du loisir pêche pour le plus grand nombre. Pour les promeneurs et les familles, l'aménagement des postes de pêche et des abords de l'eau facilite les pique-niques et ouvre de nouvelles fenêtres paysagères ayant pour point de perspective les crêtes de Biron et de Castetner dominées par la médiévale et bienveillante silhouette du château de Brassalay.

Notre action associative a donc fortement contribué à valoriser les loisirs de nature et le tourisme pêche en recrudescence sur ce beau territoire. Nous vous invitons donc à venir nombreux, pêcheurs, promeneurs, touristes et amoureux de la nature à découvrir ou redécouvrir ces sites merveilleux aménagés par votre AAPPMA pour le plaisir du plus grand nombre.



Mise en place d'une nurserie

à l'étang de la Saligue aux Oiseaux

Pour donner suite à un aménagement de l'étang principal de la Saligue aux Oiseaux, la Fédération départementale des Chasseurs des Pyrénées-Atlantiques, à proposé la gestion halieutique du plan d'eau à la Gaule Orthézienne.

Dans ce cadre-là, le lycée Saint-Christophe de Saint-Pé-sur-Nivelle, spécialisé dans la formation aquacole de lycéens et étudiants, se propose d'intervenir comme « appui technique » à la demande de l'AAPPMA.

Stratégie de gestion piscicole :

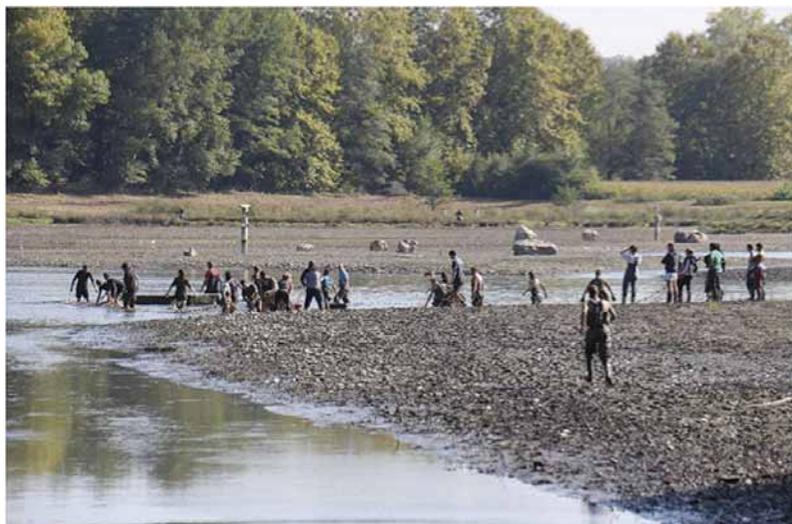
- situé en zone NATURA 2000 les habitats et les espèces devront être préservés ;
- situé sur l'un des principaux couloirs de migration, les interventions tiendront compte des périodes sensibles ;
- espèces adaptées à la typologie de l'étang ;
- espèces recherchées par les pêcheurs donc intéressant l'AAPPMA ;
- respect de l'équilibre en évitant le surpeuplement du plan d'eau.



Gestion :

- visite régulière du site ;
- pêche d'échantillonnage (possible à la canne) ;
- réalisation d'analyses d'eau à différentes périodes, analyses effectuées par le lycée ;
- programme d'enrichissement de l'eau par apport de fertilisants si nécessaire.

Après la mise à l'eau de poissons-générateurs (brochets et poissons blancs), l'AAPPMA effectue la reprise des poissons tous les deux ou trois ans et les réintroduit dans les cours d'eau appropriés.



ICI, la pêche se conjugue avec

POISSONS...

Lorsque l'on jette un œil au calendrier de la vie aquatique comme le fait la Gaule Orthézienne, on s'aperçoit tout de suite que la reproduction des poissons y occupe pas moins de 9 mois de l'année. Elle se termine lors des chaleurs de juillet, avec le frai de la tanche, et recommence dès novembre, quand les truites fario remontent vers l'amont des rivières et des ruisseaux.

D'avril à juin, c'est le tour de la brème, du barbeau, du gardon, du chevesne, de la carpe et autres poissons dits blancs. Pour la reproduction de ces espèces, c'est sans problème pour elles où il y a assez d'herbes et de cailloux au fond, pour que leurs œufs viennent s'y coller en chapelets, en paquets ou même en guirlandes, comme ceux de la perche. En mai-juin, pas de gros souci pour le silure qui construit son nid près des berges, avec des débris végétaux. Pas de souci non plus pour le sandre qui, en avril-mai choisit un fond ferme pour y pondre ses œufs, comme le black-bass qui y fait son nid pour pondre en juin.

Mais pour le brochet, pour ses pontes en février-mars, c'est une autre histoire. Vers la fin de l'hiver, quand les eaux se réchauffent, il lui faut l'herbe haute des prairies inondées, des fossés, des marais, des bras morts, pour y déposer ses œufs. Ensuite, pour devenir brocheton, les alevins devront trouver un secteur calme près de la rivière et à l'abri des prédateurs.

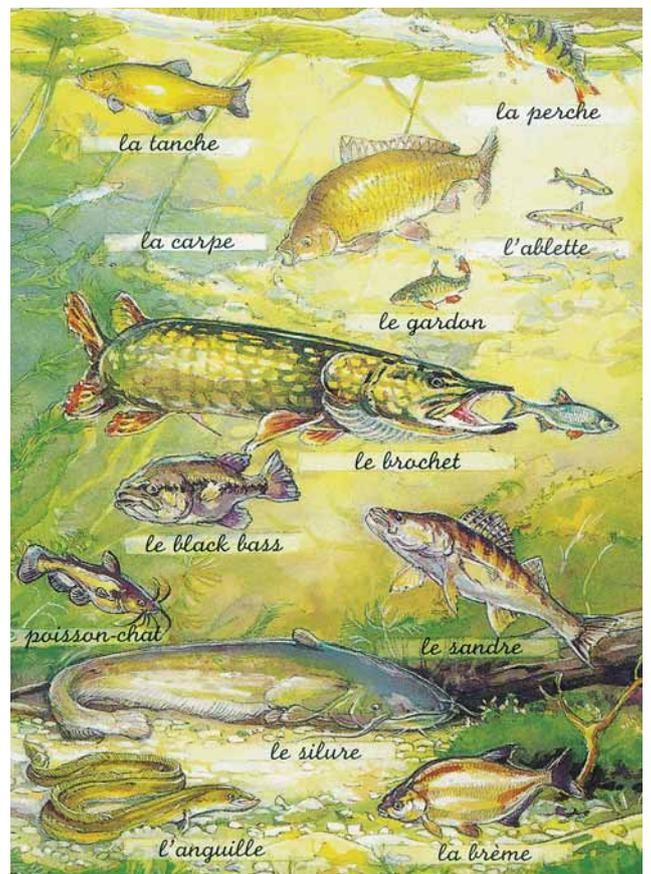
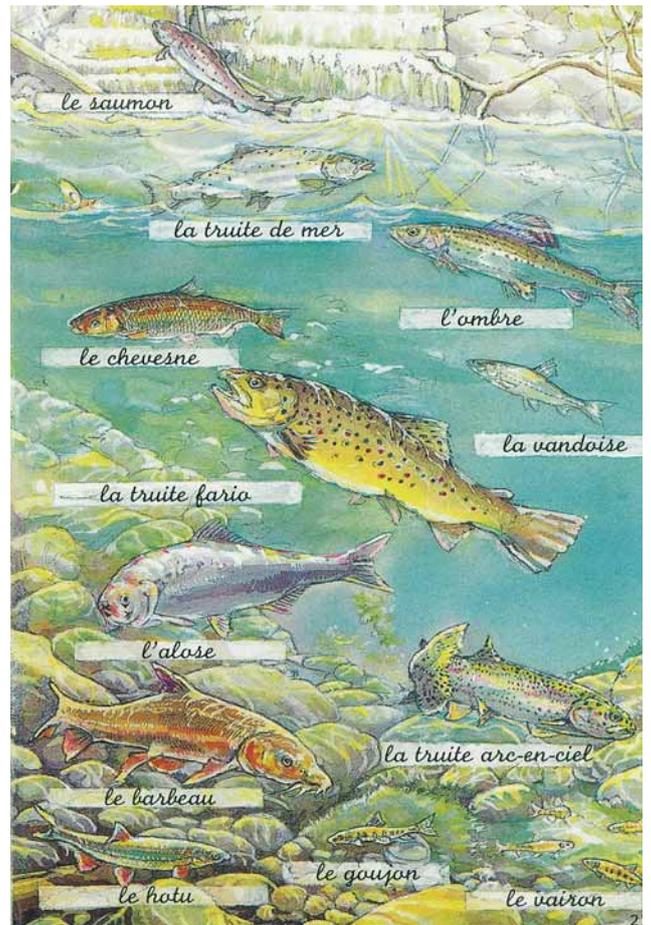
La reproduction de ces poissons, comme d'autres, donne lieu à une fantastique dispersion d'œufs que la nature gaspille en masse, ne préservant qu'un taux infime de survivants.

C'est pourquoi le manque de frayères est un souci permanent pour l'AAPPMA. Lorsqu'elles font défaut, les bénévoles se mobilisent en sachant s'entourer de partenaires tels que la Fédération et ses techniciens de rivières, Migradour pour les poissons migrateurs, EDF Adour et Gave et le Syndicat mixte du bassin du gave de Pau qui nous apportent études, appuis et financement, pour les restaurer, les aménager, les entretenir et en créer des nouvelles.

La truite et le brochet, qui sont à la fois fragiles, peu prolifiques par manque de frayères et pourtant vénérés des pêcheurs sont, pour les études que nous engageons sur les milieux, des espèces classées « repère » pour nos aménagements.

Si la pêche à la truite fario et du brochet est interdite de septembre à mars pour la première et de février à mai pour le second, la réglementation en vigueur n'est pas faite pour ennuyer les pêcheurs, c'est pour que l'une et l'autre de ces espèces puissent être protégées pendant leur frai et perpétuer en paix. C'est aussi pourquoi, de mars à mai, la pêche est interdite, dans les eaux de 2^e catégorie piscicole, au vif, au poisson mort ou artificiel et aux leurres, susceptibles de capturer le brochet en période de frai. Cette réglementation est faite pour sa protection, surtout celle des géniteurs. Le savoir peut servir pour éviter toute contravention.

Toutes ces réglementations en vigueur sont inscrites sur le Guide de Pêche édité par la Fédération départementale que nous voulons rappeler aux pêcheurs.





ICI, la pêche se conjugue avec

OFFRES DE PÊCHE...

**Amis pêcheurs,
voici votre patrimoine de pêche !**

Aujourd'hui, les bénévoles de l'AAPPMA La Gaule Orthézienne savent que l' ancestrale pratique ne s'est jamais effacée, mais elle est devenue un enjeu de modernité qui s'est transformé avec l'évolution de la société.

Pour ces « chevaliers du ver et de la mouche », c'est assez fascinant de constater que la pêche, au travers de sa pratique et ses techniques, l'ont fait évoluer. Un système de pensée nouvelle devenue un besoin presque dominant qui conditionne les comportements individuels et collectifs.

Un besoin de nature, axé aussi sur la protection des poissons, où un bon nombre de pêcheurs font la démarche de remettre à l'eau toutes leurs prises de façon délicate en leur disant « on se reverra ». Conviction très respectable. Tout aussi respectable est le choix d'une pêche conviviale où l'on conserve quelques poissons pour s'en régaler en famille ou entre amis, car la gastronomie est aussi un plaisir de la pêche.

L'AAPPMA a compris très vite que, si l'offre de pêche est devenue presque un « produit de la nature », c'est que la philosophie d'activité et de pensée pour la pêche avait changé le sens de son histoire ancienne et que des demandes nouvelles d'attirances ont apparues. Nos campagnes, plaines, qui étaient en premier lieu pour les pêcheurs des zones nourricières, sont devenues des lieux d'aventure, d'évasion et d'exploration pour la détente, l'émotion, le sport et le grand air. Le rapport de la pêche avec la nature a lui aussi changé.

C'est pourquoi l'AAPPMA, pour attirer le public pêcheur, et pas seulement, joue un rôle moteur dans la vie locale par son investissement dans la valorisation du territoire dont elle possède la gestion, à travers de multiples offres de lieux de pêche. Le bilan, porté par les élus et les bénévoles, est assez alléchant parce que ce sont eux, et par leurs seules volontés, qui s'ingénient à faire pêcher tout le monde, en étant au cœur du loisir d'aujourd'hui.

Ces offres et coins de pêche, que l'AAPPMA souhaite vous présenter dans cette plaquette promotionnelle et touristique, se conjuguent avec loisir nature, développement durable, promotion et développement du territoire, protection de la flore et la faune aquatique, tourisme vert et économie.

Cependant, une recommandation à tous ces compagnons du bord de l'eau : c'est d'avoir en commun l'idée que l'on doit traiter les rivières et les lacs que l'AAPPMA façonne pour les rendre agréables et à disposition avec son escorte fourmillante de vie. Alors respectons-les, avec tous les égards. C'est de leur dire aussi, à ces compagnons, de repartir de ces lieux de pêche comme ils sont venus, sans jamais laisser traîner leurs déchets, ce que nous constatons encore, hélas. Ce sont des gestes utiles pour la préservation du domaine piscicole. Si nous sommes tous passagers de la nature, ces règles de bonne conduite doivent s'imposer à tous.





Au cœur du Pays d'Orthez

Le Gave de Pau et ses profils halieutiques

Peut-on rêver plus beau décor pour lancer une « mouche », pour pêcher au coup, pour traquer les carnassiers, pour débusquer de magnifiques carpes et barbeaux, que le Gave de Pau aux richesses piscicoles exceptionnelles avec ses remontées de migrateurs, saumons, anguilles, lamproies truites de mer et aloses...

Le Gave de Pau prend sa source au Cirque de Gavarnie dans les Hautes-Pyrénées, et après avoir longuement divagué dans sa large plaine alluviale et ses saligues, il s'encaisse brusquement dans un défilé rocheux et faillé qui marque son parcours entre Orthez et Salles-Mongiscard, avant de se jeter dans les Gaves Réunis à Peyrehorade et de rejoindre enfin le fleuve Adour puis l'Océan.

En pays d'Orthez, Ville d'Art et d'Histoire, le Gave de Pau caresse l'admirable décor du pont vieux et du patrimoine architectural et historique de la ville qui borde la rivière.

Le Gave de Pau depuis Lescar (en aval de Pau) a la particularité de rassembler tous les profils de rivières. Sauvage et impétueux dans ses zones de radiers et de grands lisses et de seuils, il adopte un profil de rivière pyrénéenne de première catégorie. À Orthez, lorsque le gave s'enfoncé dans son profond défilé rocheux, son courant s'apaise pour inonder des fosses abyssales et adopte un profil de rivière seconde catégorie.

À cette diversité de paysages et de profils halieutiques répondent une grande richesse environnementale et une grande diversité d'espèces piscicoles. À partir du pont de Lescar, jusqu'au pont de Lahontan, (sauf à proximité des barrages) la pêche en barque et en float-tube est autorisée. Du Pont-Neuf (centre-ville d'Orthez) jusqu'au pont de Salles-Mongiscard la pêche de la carpe de nuit est autorisée.

Riche de ce patrimoine halieutique exceptionnel et diversifié qu'est le Gave de Pau, la Gaule Orthézienne à travers ses aménagements et ses réalisations développe des offres de pêches thématiques et variées de premier ordre qui contribuent aujourd'hui à faire d'Orthez une destination prisée du tourisme pêche.



Le parcours No-kill Salmonidés

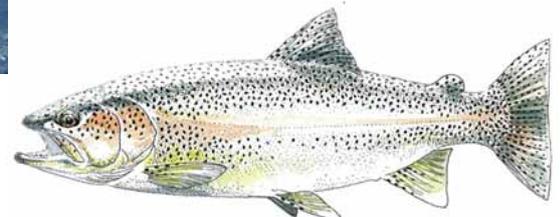
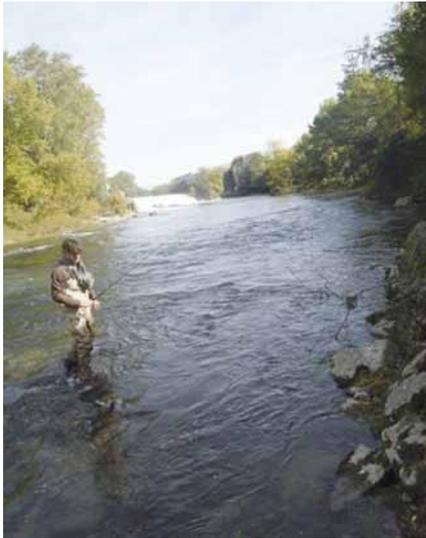
Un parcours dédié au toc et à la mouche en centre-ville

Notre parcours No-kill Salmonidés a été aménagé en plein centre-ville en aval d'une retenue d'eau sur le Gave de Pau dans le quartier du Pesqué (quartier historique des pêcheries sur le Gave). Classé en 2e catégorie piscicole, il est dédié à la pêche à la mouche et au toc. Attention toutefois à relâcher le poisson avec toutes les précautions d'usage...

Le tronçon d'une longueur d'environ 400 mètres (de la retenue d'eau au Pont-Neuf) est praticable tant du bord qu'en marchant dans le lit de la rivière.

La pêche aux appâts naturels à la dérive ainsi que la pêche à la nymphe ou à la mouche sèche sont ici reines, même au plus fort de l'été et de l'automne, durant la période d'étiage.

Des empoissonnements réguliers permettent d'y maintenir une population régulière de truites durant toute la saison.



Un parcours «Truite-Loisir»

Le coup du soir aux portes de la ville

Situé à proximité immédiate du centre-ville d'Orthez, notre parcours Truite-Loisir permet aux pêcheurs passionnés de pratiquer un halieutisme ciblé sur la truite, tout en leur offrant l'opportunité de se réapproprier le Gave en aval de Pau.

Le site que nous avons choisi d'aménager se situe à l'aval du barrage des Soarns et de la rivière artificielle, et s'étend sur plus de 800 mètres, jusqu'au pont de l'Europe à Orthez.

Le premier critère qui a déterminé notre choix pour ce site tient à la morphologie particulière du Gave à cet endroit. Notre Gave adopte ici le profil typique des rivières à salmonidés. Il est marqué par une série de petits rapides et de radiers qui côtoient des zones plus profondes et plus calmes.

Le secteur a bénéficié d'un traitement de restauration paysagère qui permet de pêcher sur les deux rives et d'embrasser l'ensemble de son panorama.

Le second critère pour le choix de ce site a été sa réelle proximité du centre-ville et la facilité de son accès. En effet rien de plus réalisable, désormais de s'adonner au coup du soir ou de faire une partie de pêche au gré de son emploi du temps.

Ce spot halieutique est alimenté par des déversements de truites réguliers de mai à septembre, à raison d'une centaine de kilos déversés chaque mois qui permet de maintenir un bon niveau de peuplement du site, gage de nombreuses prises. Toutes les techniques de pêche y sont autorisées et de nombreuses autres espèces de poissons sont pêchables sur ce secteur. Cinq truites par pêcheur sont autorisées par jour à partir de 50 m en aval du barrage.



Une offre pour la pêche en barque

Mise à l'eau pour les barques et float-tubes sur le Gave

Laissez-vous embarquer... par la pêche en barque

Laissez-vous « embarquer en Pays d'Orthez » avec le nouveau pôle halieutique sur le Gave de Pau !

La pêche en barque ou en float-tube bénéficie d'un engouement croissant. Sa pratique est désormais facilitée sur le Gave de Pau aval par une cale stabilisée de 25 mètres de long sur 4,5 mètres de large qui facilite la mise à l'eau des embarcations en toute sécurité. C'est donc aujourd'hui un parcours de plusieurs kilomètres de linéaire de berges habituellement inaccessibles qui s'ouvrent à l'exploration des pêcheurs.

La mise en œuvre d'une cale dédiée aux pêcheurs depuis 2018 est une première sur l'ensemble du bassin du Gave de Pau. Elle est bien entendu un atout pour les pêcheurs, mais constitue également une véritable chance pour le rayonnement touristique de notre territoire... Cet ouvrage a été réalisé en partenariat avec la Gaule Puyolaise et la Fédération de Pêche 64.

Plusieurs critères ont été retenus lors de la mise en œuvre de cette cale : longueur du parcours à explorer (presque six kilomètres), reconquête de zones habituellement inaccessibles, abondance de poissons, facilité d'accès en voiture...



Accéder en voiture.

L'embarcadère est situé sur la commune de Salles-Mongiscard, rive gauche, et sera accessible en empruntant le Chemin du Gave qui longe la rivière. Une signalétique directionnelle sera mise en place afin de guider les pêcheurs jusqu'à la mise à l'eau et au stationnement aménagé sur le site. Des panneaux pédagogiques et réglementaires seront également implantés.

Le Stade de Pêche

Un lieu de pêche et de détente pour tous

Ce parcours s'étend sur un peu plus d'un kilomètre (avec des berges plates de 2 m à 4 m de large de Sainte-Suzanne à Salles-Mongiscard). Il est labélisé « Tourisme et Pêche » et plusieurs équipements facilitent son usage : 3 chemins d'accès, 6 sentiers d'accès aux berges en différents points du parcours, tables de pique-nique et bancs, une aire de stationnement... L'accès aux sites du Stade de Pêche est facilité par une signalisation routière.

Ce parcours idéal pour la pratique de la pêche est aussi un site de découverte des richesses du Gave et un lieu de détente pour les familles et tous les publics.

La dimension pédagogique de cet équipement n'a pas été oubliée. En effet des panneaux didactiques portant l'estampille du Label « Coin de Pêche 64 » présentent la faune et la flore ainsi que les espèces piscicoles qui occupent ce parcours de pêche.

Cette réalisation de La Gaule Orthézienne a reçu le soutien de la ville d'Orthez propriétaire des terrains, de la Communauté de Communes d'Orthez (maître d'œuvre), du Syndicat Mixte du Gave de Pau (gros œuvre), de la Mission Pêche 64, du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (financement des études), de la Région, de l'Agence de l'Eau et des fédérations nationale et départementale de la Pêche...

Avec ce parcours, Orthez peut accueillir des compétitions locales, départementales, et même nationales. Ce parcours est le rendez-vous de tous les pêcheurs de carnassiers, pêcheurs au coup, pêcheurs de carpes (la pêche de nuit est autorisée) ainsi que des pêcheurs en embarcation. Le parcours bénéficie d'un entretien régulier qui permet de préserver la qualité de son accès.





4 sites principaux

- ① Lac du Grècq.
- ② Lac de la base de loisirs.
- ③ Lac Lahitette à Biron.
- ④ Lacs des Barthes de Biron

La route des 7 lacs

Mieux identifier pour mieux informer

Avec les sept lacs qui entourent la Cité de Fébus sur un rayon de moins de cinq kilomètres, les amateurs de pêche en eaux calmes n'ont que l'embaras du choix pour dévider le fil de leur moulinet. Ce patrimoine aquatique foisonnant fait le bonheur des pêcheurs au coup et des pêcheurs de carnassiers qui trouvent en abondance dans nos eaux cristallines un large panel d'espèces de poissons d'eau douce. Perches, sandres, brochets et black-bass sont les hôtes redoutables de ces lieux qu'ils partagent jalousement avec les carpes, les tanches, les gardons et encore bien d'autres cyprinidés...

La pêche, tout comme le monde qui nous entoure est en perpétuelle évolution. De nouvelles techniques qui induisent de nouveaux comportements et de nouvelles manières d'être pêcheur voient le jour et peuvent parfois entrer en contradiction avec des pratiques plus anciennes, sans être pour autant antagonistes...

Une génération s'affirme, c'est celle de passionnés qui s'adonnent aux pratiques « modernes » du float-tube, de la pêche des carnassiers aux leurres artificiels, à la carpe de nuit et aux multiples innovations de la pêche aux cyprinidés... et qui pratiquent de façon majoritaire le no-kill. Elle cohabite au bord de l'eau avec des pêcheurs qui s'adonnent à des pratiques plus « anciennes » et apprécient de consommer le fruit de leur pêche.

L'AAPPMA tient pour primordiale la satisfaction de toutes les sensibilités qui s'expriment au bord de l'eau et s'attache à en favoriser l'accès et la jouissance au plus grand nombre. C'est dans ce sens qu'elle s'est engagée depuis de nombreuses années avec ses partenaires dans un projet collectif d'aménagement durable de ses plans d'eau. Cette politique s'appuie sur le riche patrimoine environnemental et halieutique de son territoire dont elle a clairement identifié les atouts.

Identifier et connaître ces atouts nous permet de promouvoir et faciliter la pratique de pêches à thèmes qui répondent aux attentes de tous les pêcheurs quelle que soit leur sensibilité.

Ainsi, riches du patrimoine de nos sept lacs, nous sommes en mesure aujourd'hui de proposer aux pêcheurs comme aux touristes, une palette large et diversifiée de destinations et de séjours pêche propre à satisfaire le plus grand nombre.



Le lac de la Base de Loisirs et de plein air d'Orthez-Biron



La Base de Loisirs d'Orthez-Biron est un domaine de plus de 100 hectares, boisé et longé par les eaux vives du Gave de Pau qui est totalement dédié aux loisirs familiaux et sportifs. Les eaux de son lac, d'une surface de 40 hectares, sont classées en deuxième catégorie piscicole et les grosses prises de carnassiers et de poissons blancs n'y sont pas rares. Cet espace de loisirs et de nature jouit de nombreux équipements. Les familles apprécieront ses nombreuses aires de pique-nique ombragées, ses aires de jeux, sa plage de sable fin, la baignade surveillée en période estivale, les pédalos, ou encore son parc aquatique gonflable. Les sportifs sauront profiter des activités qui s'offrent à eux : le parcours de 3200 mètres idéal pour la promenade, la course à pied ou le vélo, le ski nautique, le tir à l'arc, les agrès sportifs... Tous pourront enfin se restaurer et se rafraîchir sur la terrasse du café restaurant qui surplombe la surface des eaux.

Le site est idéalement situé à 5 min du centre-ville d'Orthez et 5 min de la sortie Orthez-Biron de l'autoroute A64. Le stationnement y est gratuit et ses aménagements spécifiques (Pontons pour personnes à mobilité réduite) lui ont permis d'obtenir le label « Tourisme et Handicap », de même que le label « Handicap et Plage ». Tous les pêcheurs, touristes comme locaux, y trouveront leur plaisir.

Les gardons, brèmes, tanches, carpes, feront quant à eux le bonheur des pêcheurs de poissons blancs. L'abondance de leur population permet d'organiser plusieurs concours de pêche sur la base de loisirs durant le cours de l'année. Leur renommée s'étend désormais bien au-delà des limites de notre département, et fait du lac de la Base de Loisirs un site couru des compétiteurs les plus fêrus.

Poissons : black-bass, sandre, brochet, perche, gardon, tanche, carpe, poissons blancs.

Réglementation piscicole :

Pêche à la carpe de nuit interdite. Pêche en float-tube autorisée.

La pêche du black-bass n'est autorisée qu'en no-kill sur notre département. Pour les autres carnassiers, 3 prises dont deux brochets sont autorisées par jour et par pêcheur. Les tailles légales de capture sont de 50 cm pour le sandre et de 60 cm pour le brochet. 3 cannes autorisées.

Réglementation spécifique du site :

Pêche sur l'emprise du ski nautique (berge côté autoroute) interdite ainsi que sur la plage.

Règlement intérieur de la Communauté de Communes Lacq Orthez pour les véhicules.

Afin de cohabiter dans de bonnes conditions avec tous les utilisateurs (pêcheurs, promeneurs, plagistes...) la circulation est interdite sauf véhicules de secours, gendarmerie, gardes-pêche et services de la CCLO, et durant les animations organisées par l'AAPPMA. Les personnes à mobilité réduite munies de la carte de handicapé pourront accéder en voiture jusqu'au ponton situé avant la plage. Ils devront penser à refermer la barrière derrière eux lors de leurs passages. Se renseigner auprès de l'AAPPMA.

Le lac du Grècq

Un poumon vert au centre de la ville d'Orthez

Créé en 1999 pour parer les colères dévastatrices du paisible ruisseau du Grècq dans les faubourgs ouest de la ville, le lac de retenue a été aménagé pour offrir aux pêcheurs facilité et confort dans la pratique de leur loisir. C'est un plan d'eau de sept hectares bordé par un sentier arboré de 2,5 km qui fait le bonheur des promeneurs. Le site est remarquable ! Classé Natura 2000, il est également reconnu au titre de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), et donc reconnu d'intérêt communautaire. Le paysage de la petite vallée du Grècq est exceptionnel et fait l'objet d'une reconnaissance au titre des paysages remarquables dans l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la ville



d'Orthez. Le promeneur peut en un seul regard y embrasser les zones de prairies et de labours ponctués de bosquets et de la vigne de Moncade qui coulent sur les flancs du vallon ainsi que les boisements qui occupent la crête du bois de Laqueyre. Le lac est dominé par les ruines de l'ancien palais forteresse des Moncade ; fleuron de notre patrimoine, qui se reflète sur le miroir de la surface de ses eaux.

Les aménagements paysagés ont été pensés et réalisés par la ville et l'AAPPMA dans le but d'apporter tout le confort et l'agrément possible pour les pêcheurs et les usagers du site. Un ponton pour les pêcheurs à mobilité réduite est aménagé à quelques pas du parking et du mobilier urbain permet de s'asseoir pour observer le paysage ou encore pique-niquer en jouissant de la quiétude du site.

Le choix des poissons introduits dans le lac a fait d'objet d'études techniques approfondies et documentées et de recommandations par rapport aux spécificités du site et à sa capacité d'accueil des différentes espèces.

Lac du Grècq : 7 ha, 2^e catégorie piscicole.

Appellation populaire : « lac de l'Y », « lac de l'I Grec » en raison de sa forme.

Poissons : black-bass, sandre, brochet, perche, gardon, tanche, carpe, poissons blancs.



Réglementation piscicole :

La pêche du black-bass n'est autorisée qu'en no-kill sur notre département. Pour les autres carnassiers 3 prises dont deux brochets sont autorisées par jour et par pêcheur. Les tailles légales de capture sont de 50 cm pour le sandre et de 60 cm pour le brochet. 3 cannes autorisées,

réglementation spécifique du site :

Parking obligatoire. — Interdiction formelle d'approcher son véhicule au bord de l'eau à l'exception des personnes à mobilité réduite (jusqu'au ponton). — Interdiction de pêche sur les deux bras alimentant le lac (zone de frayère) et la digue par sécurité (danger). — Le ponton de pêche est strictement réservé aux personnes à mobilité réduite. — Pêche en float-tube autorisée.

Le lac Lahitette

Un spot de pêche pour la « Carpe Trophée »



L'offre de pêche déjà très éclectique et diversifiée de la Base de Pêche des Barthes de Biron s'est enrichie depuis janvier 2017 d'un nouveau spot de pêche dédié à la pêche de la carpe trophée.

Le lac de Lahitette est un joli plan d'eau de 6 hectares aux berges ombragées qui se situe à une centaine de mètres des lacs des Barthes.

Nous avons fait le pari de créer un spot halieutique spécialisé dans la pêche de poissons-trophées et faire la promotion d'un loisir sportif, ludique et riche en émotions fortes.

Depuis sa création, les pêcheurs de carpe français et étrangers à la recherche de gros individus affluent nombreux sur ce spot et enchaînent les prises de poissons d'exception. Cette création inédite dans le département est également ouverte à la pêche de la carpe de nuit par arrêté préfectoral. Il est à noter que toutes les pêches sont autorisées dans ce plan d'eau (carnassiers, cyprinidés...).



Réglementation spécifique du site :

Carte de pêche obligatoire.

- Parcours de pêche à la carpe autorisé de jour et de nuit, et toute autre pêche autorisée de jour.
- Trois cannes autorisées par pêcheur.
- Épuisette et tapis de réception conseillés.
- Pour la pêche des carnassiers et poissons blancs : réglementation départementale en vigueur.

Sont interdits : la baignade, la pêche en barque et en float-tube, le stationnement sur le chemin d'accès aux berges.



Les Barthes de Biron

Un joyau au cœur de la plaine du Gave de Pau

Un site pédagogique et thématique unique en Pyrénées-Atlantiques.

Le centre de pêche des Barthes de Biron se compose de quatre plans d'eau et présente une superficie en eau de 23 ha.



1 et 2 : carnadromes no-kill.
3 : Lac toutes pêches et toutes techniques.
4 : Carpodrome no-kill.



Base de pêche des Barthes de Biron : 23 ha, 2^e catégorie piscicole :

— pêche en float-tube autorisée sur les lacs 1, 2, 3.

Poissons : black-bass, sandre, brochet, perche, gardon, tanche, carpe, poissons blancs.

Réglementation piscicole :

La pêche du black-bass n'est autorisée qu'en no-kill sur notre département. Pour les autres carnassiers, 3 prises, dont deux brochets, sont autorisées par jour et par pêcheur. Les tailles légales de capture sont de 50 cm pour le sandre et de 60 cm pour le brochet. 3 cannes autorisées.

Un arboretum pour le plaisir de tous...

Un arboretum agrément la découverte de ce site d'exception. Sa création a été le fruit d'une collaboration étroite entre l'AAPPMA, le Lycée Technique Agricole d'Orthez et les Services techniques de la commune de Biron.



Les rivières et ruisseaux

Ces cours d'eau qui baignent nos villages

Pour la pêche de la truite, du goujon, du vairon, des poissons blancs et des carnassiers l'AAPPMA vous propose de découvrir un éventail des plus complets de ruisseaux et rivières qui irriguent notre territoire et font l'objet d'études et de restaurations patrimoniales.



Le Luy de Béarn : 2^e catégorie piscicole. Dans notre département, il baigne les villages de Labeyrie, Lacadée et Sault-de-Navailles. Au-delà, il coule dans les Landes, vers Amou.

Espèces dominantes : goujons, truites, vairons, poissons blancs, carnassiers, carpes.

L'Ourseau (ou **l'Oursoû**) : 2^e catégorie baignant la commune de Bonnut jusqu'au pont de Pondicq et au moulin de Moulia. Au-delà il va déboucher dans les Landes.

Espèces dominantes : goujons, truites, vairons.

Le Laà, rivière de 1^{re} et 2^e catégorie piscicole baignant les villages de Loubieng, de Laà-Mondrans et de Sainte-Suzanne. 1^{re} catégorie du pont de Louté à Loubieng au pont Bernet à Laà-Mondrans et 2^e catégorie en aval jusqu'à Sainte-Suzanne où il se jette dans le Gave.

Espèces dominantes : goujons, truites, vairons, poissons blancs, carpes, carnassiers.

Espèces dominantes : goujons, truites, vairons.

L'Ozenx : rivière de 2^e catégorie piscicole — Communes d'Ozenx et de Sainte-Suzanne.

Espèces dominantes : goujons, truites, vairons.

Le Caséloupoup : quartier de Castétarbe (Orthez) : ruisseau de 2^e catégorie piscicole qui se déverse dans le gave de Pau.

Espèces dominantes : goujons, truites, vairons.

Le Gréchez : ruisseau de 2^e catégorie piscicole — Communes de Lanneplà et de Sainte-Suzanne.

On y trouve : du gardon, de la truite, des goujons, vairons.

Le Grècq (nom populaire : **l'Y**) Le ruisseau du nord d'Orthez traversant la ville et débouchant en aval du Pont Vieux. Le lit est en partie occupé par le lac du Grècq. La partie amont est en réserve de pêche et donc interdite. La partie aval de la retenue est aménagée en parcours de pêche pour les enfants.

Le Rontun en aval, à Orthez, **le Lapeyrère** : ruisseau de 2^e catégorie piscicole, communes d'Orthez et Sallespisse.

On y trouve : truites, goujons, vairons et poissons blancs.

Le Pas de Salles (ou **le Capane**) : ruisseau de 2^e catégorie piscicole, communes Sallespisse et Bonnut.

On y trouve : truites, goujons et vairons.



Le parcours spécial enfants

un lieu de vie et de découverte pour nos enfants

La Gaule Orthézienne ne manque jamais une occasion de promouvoir l'halieutisme, surtout lorsqu'il s'agit de faire découvrir la magie de la pêche aux enfants.

Notre Parcours spécial enfants, réservé exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans (filles et garçons). Il est situé sur le ruisseau du Grècq dans sa partie urbaine, à Orthez, au pied du Château Moncade, de l'aval de la digue du lac jusqu'au lavoir du quartier du Goundet. Ce site abrite d'innombrables espèces de poissons blancs, vairons, goujons... Pour l'ouverture de la truite (deuxième semaine de mars) il est alimenté par un important lâcher de truites réalisé par nos bénévoles.

Ce parcours situé au cœur du milieu urbain est ombragé, calme et accueillant. Ses berges sont sécurisées et font l'objet de toute l'attention de nos gardes. Il est ouvert à la pêche durant la période spécifique de la pêche à la truite (de mars à septembre).

Dans le cadre de notre programme annuel d'actions pédagogiques et d'interventions en milieu scolaire, le Parcours spécial enfants est un outil idéal pour enseigner la pratique de la pêche et la découverte des poissons. Il nous permet également de sensibiliser, au cœur même de la cité, les pêcheurs de demain à la beauté et la fragilité de milieux naturels aux écosystèmes sensibles.



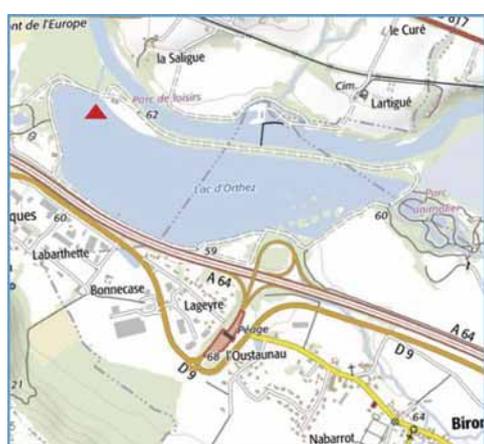
Les équipements labellisés

« Tourisme et Handicap »

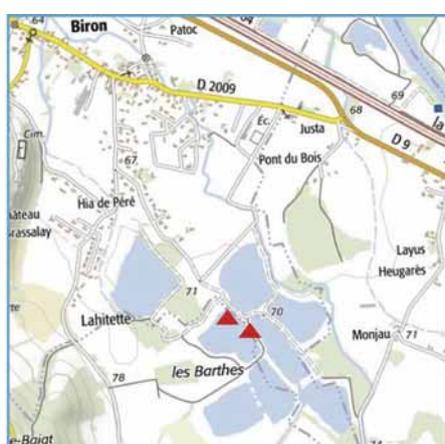
Des équipements pour les personnes à mobilité réduite

La Gaule Orthézienne est soucieuse de faciliter l'accès à la pêche au plus grand nombre et particulièrement aux personnes handicapées. L'accès au tourisme, aux loisirs et aux sports est un facteur primordial d'intégration sociale pour les personnes souffrant d'une gêne ou d'un handicap. C'est la raison pour laquelle, depuis plusieurs années, l'APPMA dote ses sites de pêche d'aménagement spécifiques pour les personnes à mobilité réduite, en relation avec les structures sociales d'Orthez et de ses environs (ADAPEI 64, Maison d'enfants de Brassalay, APHAM...), et avec le soutien de ses partenaires (Département, Région, Fédération de Pêche 64, Communautés de communes et communes...), afin de permettre une intégration sociale par le loisir pêche des personnes handicapées.

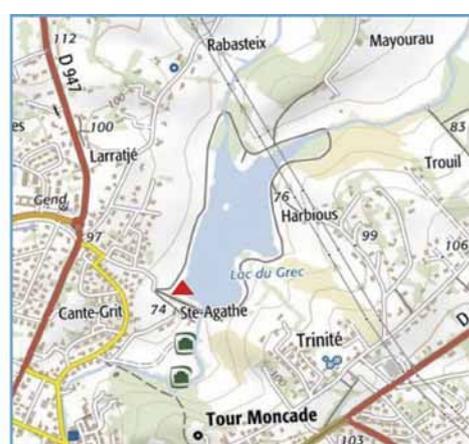
C'est dans cette perspective que le lac de la Base de Loisirs d'Orthez-Biron, le lac du Grècq et les Barthes de Biron ont été équipés de pontons avec garde-corps, stationnements réservés et cheminements adaptés.



Emplacement du ponton sur le lac de la Base de Loisirs de Biron.



Emplacement des pontons sur les lacs des Barthes de Biron.



Emplacement du ponton sur le lac du Grècq.



Nos équipements bénéficient du label national « Tourisme et Handicap ».



Ici, la pêche se conjugue avec

TOURISME LOCAL

La signature de la réciprocité départementale entre les AAPPMA, quasi nationale entre les Fédérations - qui est une grande idée et de progrès de nos instances halieutiques que beaucoup de pays nous envient - permet aujourd'hui de faire profiter tous les pêcheurs, représentés en France par 1,5 million d'adhérents. C'est la 2^e force nationale en tant que pratiquants, après celle du football.

Lors de l'achat de sa carte de pêche, moyennant l'acquisition d'une vignette peu onéreuse, chaque pêcheur peut pratiquer ce magnifique loisir, sur tous les domaines réciprocitaires français. Cette vignette, il faut le savoir, permet aussi aux AAPPMA qui reçoivent le plus de pêcheurs extérieurs, d'être aidées pour mettre en valeur leurs rivières et plans d'eau, et donner ainsi aux territoires des atouts de développements touristique et économique nouveaux.

« Qui profite, contribue - qui offre, bénéficie », c'est la devise fondatrice qui accompagne le tourisme.

L'AAPPMA La Gaule Orthézienne sait que ce sont plus de 500 000 pêcheurs en France qui recherchent des destinations pour leurs séjours de vacances pêche, où ils peuvent conjuguer en famille, loisir avec tourisme local. Les chiffres nous montrent que ces pêcheurs représentent la 3^e destination des vacanciers dans notre département après le ski et la baignade. La situation géographique du Pays d'Orthez, entre océan et Pyrénées, peut être une opportunité dans le choix des vacanciers.

L'AAPPMA sait aussi qu'en valorisant son patrimoine halieutique, comme elle le fait en proposant ses offres de pêche très diversifiées, pour tous les goûts et attirantes, elle peut devenir une locomotive et un tremplin touristique et économique pour notre Pays d'Orthez qui dispose d'innombrables richesses (des à-côtés) insoupçonnées et à découvrir. Elle a souhaité, dans cette plaquette promotionnelle, en donner quelques exemples pour associer la pêche au tourisme local. Des charmes qu'offrent notre Pays d'Orthez et notre Cœur de Béarn pour se cultiver, se promener, flâner, se reposer, se détendre, se baigner, déguster et... pêcher.

Les pêcheurs français et étrangers peuvent en savoir d'avantage et personnaliser leurs séjours auprès de l'Office de Tourisme « Cœur de Béarn » - www.coeurdebearn.com.

Venir au Cœur de Béarn peut devenir une histoire de cœur.

Alors, bienvenue, car nous avons de quoi faire battre votre cœur !



Hôtel de la Lune, XIV-XV siècles.



Pont fortifié, XIV-XV siècles.



Église Saint-Pierre, XIV-XV siècles.



Château Moncade, XIII-XIV siècles.



Maison royale de Jeanne-d'Albret, XIV-XV siècles.



XIV-XV siècles.



Marché des producteurs locaux.



Fêtes d'Orthez.



Festival Jazz Naturel.



Randonnée pédestre.



Canoë-kayak.



Rafting.



Équitation.



Chemin de St-Jacques-de-Compostelle.



Base de Loisirs : plage surveillée.



Base de Loisirs : aire de pique-nique.

La pêche, une locomotive

pour accompagner le tourisme en pays d'Orthez



Découvrez tous les Trésors du Gave sur une série de panneaux au parc Gascoin. Le Gave de Pau est indissociable de l'histoire et du patrimoine orthésien dont il représente un élément identitaire.



Créée en 2021 par la ville d'Orthez, cette opération vise à le replacer au centre du développement touristique local grâce à des promenades en kayak ou canoë et autres sur 6 km aller-retour.

Elles conduiront les visiteurs à la découverte de nombreux ouvrages d'art comme l'emblématique Pont Vieux mais également de vestiges de moulins médiévaux.

L'observation de la géologie et des écosystèmes offrant une biodiversité particulièrement riche des berges, occuperont une part importante de cette découverte : plus de 170 espèces d'oiseaux d'eau ont été répertoriées et le Gave abrite de multiples espèces de poissons cyprinidés, salmonidés, carnassiers et huit espèces de migrateurs dont le saumon.

Les paysages du bord du Gave, « la ripisylve », est une formation végétale particulière aux multiples fonctions, elle constitue un espace de transition entre le milieu aquatique et terrestre. Un travail de mise en lumière et d'entretien des berges entre le Pont Neuf et le Pont Vieux a permis de réhabiliter un sentier de promenade.



Une base nautique simple a été créée côté parc Gascoin, point de départ de la balade à la découverte des trésors du Gave.



Ces richesses naturelles sont abordées sur six panneaux explicatifs disposés au parc Gascoin et des visites guidées sont programmées sur la période estivale avec l'Office du Tourisme Cœur de Béarn.



La base de loisirs Orthez-Biron



L'extrémité ouest du lac, le Gave coule derrière le rideau d'arbres.

Située sur les communes d'Orthez, Biron et Castétis, la Base de loisirs représente un espace de plusieurs hectares comprenant un grand parc ombragé avec en son centre un magnifique lac de 40 hectares bordé d'une plage de sable fin.

Espace sportif, de loisirs et de convivialité, elle est en accès libre toute l'année. Elle offre un panel d'activités diverses et variées, estivales ou non.

En été, elle propose une **baignade surveillée, labellisée handiplage**, avec des **activités nautiques** (pédalos, paddle, canoë-kayak...).

Buvette restauration rapide sur la plage. En 2022, du 2 juillet au 28 août de 11 h à 19 h.

On peut aussi y pratiquer du sport (**parcours sportif de 3,6 km, tir à l'arc, équipements de fitness, terrain multi-sports, tables de ping-pong, terrains de pétanque, ski nautique...**).

La base de loisirs est dotée d'un grand espace ombragé équipé de nombreuses **tables de pique-nique** et de **jeux pour enfants** (dont une grande tyrolienne et une grande pyramide de cordes).

La **pêche**, gérée par l'AAPPMA locale la Gaule Orthézienne, peut y être pratiquée avec permis de pêche obligatoire (deux pontons de pêche pour PMR).

Un **parcours sportif basé sur l'orientation** s'adresse à un large public scolaire et de centres de loisirs (composé d'un réseau de balises installés en permanence sur des détails caractéristiques du terrain).

Autour du lac, **trois postes d'observation permettent d'observer les oiseaux**, dont un sur le marais de la Saligue aux Oiseaux (adapté PMR).

En bordure du gave de Pau, un **jardin zen** est un espace de quiétude propice au repos et à la méditation...

Enfin, non loin de l'aire de jeux, un **coin lecture** équipé d'une cabine téléphonique qui sert de boîte à livres, est agrémenté de fauteuils simples et doubles colorés.

PMR : personne à mobilité réduite.

Le Pont Vieux

Emblème de la ville d'Orthez, lieu de passage des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, le Pont Vieux est l'un des plus beaux exemples d'architecture médiévale encore conservé de nos jours.

À l'origine, le pont ne comportait qu'une seule arche qui correspond à la plus grande arche actuelle et deux tours crénelées. Il est l'œuvre de Gaston VII Moncade, le bâtisseur d'Orthez mais c'est Gaston Fébus qui ajoute trois arches au pont et lui donne sa forme actuelle. Il en fait la devise de la ville « Toque-y se gaouses », touches-y si tu l'oses !

Carrefour commercial, le pont est aussi l'objet de légendes et a résisté à deux assauts importants : en 1569 aux troupes protestantes de Montgomery et en 1814, à celles du Duc de Wellington lancées derrière les troupes napoléoniennes en retraite.



Le château Moncade

Construit à partir de 1242 par Gaston VII de Moncade, le Château Moncade domine fièrement la ville.

Au XIV^e siècle, il devient le lieu de résidence privilégié de Gaston Fébus, comte de Foix et vicomte de Béarn, qui y installe sa cour.

Témoin majestueux du faste de sa cour, le donjon, haut de 33 m (141 marches à gravir) offre un point de vue exceptionnel sur la ville d'Orthez et la chaîne des Pyrénées. Du sommet, toute une histoire se révèle ! On découvre les propriétés aux formes rectangulaires, longues et étroites, et les jardins qui s'alignent parfaitement en bordure de rue, rappel du tracé du rempart médiéval.

À l'instant où l'on pénètre dans le donjon par la porte ogivale, on est surpris par l'épaisseur des murs. Au premier étage, ancienne salle des gardes, une reconstitution en son et lumière évoque l'histoire du château.

Le fossé est un exemple exceptionnel d'architecture militaire médiévale de par sa structure géométrique originale et sa finition soignée. L'inclinaison verticale des escarpes supprimait tous les angles morts et rendait la forteresse inexpugnable.

L'enceinte qui protège l'esplanade du château est également équipée d'un système original à triple archères. Chaque niche abrite trois archères qui permettaient au tireur posté de suivre sa cible dans le fossé.



La tour Moncade vue de l'entrée du château

Entrée, en haut de la rue Moncade

Renseignements : 05 59 69 36 24

orthez.animations@gmail.com / www.chateaumoncade.fr

La maison Chrestia



La Maison Chrestia est une jolie demeure béarnaise du XVIII^e siècle.

Le poète français Francis Jammes, également romancier, dramaturge et critique s'y installe de 1897 à 1907.

C'est dans cette maison qu'il a écrit : *De l'Angélus de l'aube à l'Angélus du soir*, *Clara d'Ellébeuse*, *le Deuil des primevères*, *Almaïde d'Étremont*, *le Roman du lièvre*, *Pomme d'anis*.

Aujourd'hui, la Maison Chrestia est le siège de l'Association Francis Jammes créée en 1982 à Orthez pour faire connaître l'œuvre du poète en France et à l'étranger.

Dès sa création, l'association a reçu un don important de la famille Jammes : manuscrits, correspondances, livres, partitions de musique, photos, livres illustrés...

Cette collection est complétée par d'autres acquisitions et dons au fil des années.

En 2012, la Maison Chrestia reçoit le label Maison des Illustres du ministère de la Culture et de la Communication.

Découvrez l'œuvre du poète en compagnie de bénévoles passionnés qui vous feront revivre son histoire.

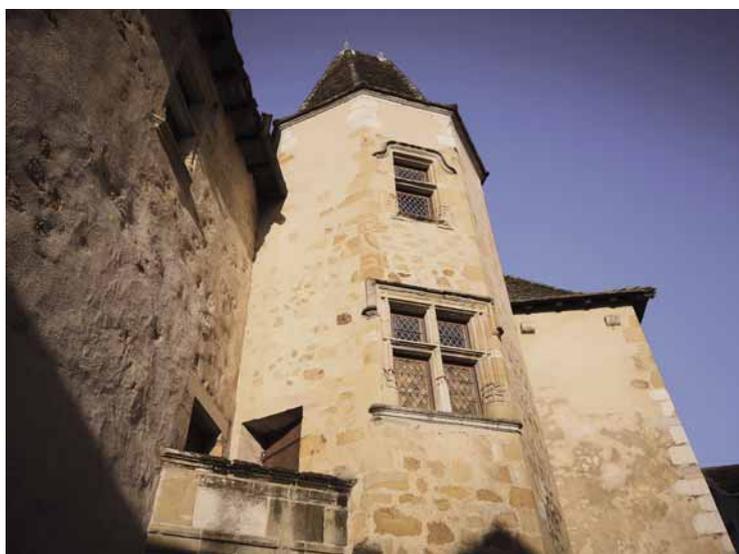
Plusieurs expositions y sont proposées : « Francis Jammes et Orthez au temps de la Maison Chrestia », exposition d'œuvres inspirées par Francis Jammes — et ses illustrateurs et « Un bouquet de quatrains ».

7, avenue Francis-Jammes à Orthez

Téléphone : 05 59 69 11 24

www.francis-jammes.com

Le musée Jeanne d'Albret



Le musée Jeanne d'Albret est situé dans la Maison Jeanne d'Albret, maison renaissance agrémentée de fenêtres à meneaux et d'une tourelle abritant un escalier hélicoïdal. La cour intérieure de la maison s'ouvre sur un jardin régulier invitant à la flânerie.

À l'intérieur du musée, vous découvrirez une large évocation de cinq siècles d'histoire en Béarn, des origines de la Réforme (XVI^e s.) au XX^e siècle.

Remontez le temps en compagnie de Jeanne d'Albret et son fils Henri IV, au rythme des événements béarnais et français. Les grandes thématiques sociales du XIX^e sont également abordées à travers la famille Reclus, Félix Pécaut et bien d'autres personnages qui ont sculpté l'histoire du Béarn et d'Orthez.

37, Rue Bourg-Vieux à Orthez

Téléphone : 05 59 69 14 03

contact@museejeannedalbret.com

Les saveurs du Cœur de Béarn

Pays du vignoble du jurançon mais aussi de la pêche Roussane, des canards, du fromage et autres gourmandises, le Cœur de Béarn se savoure avec appétit.

Le vin de Moncade d'Orthez

La vigne de Moncade fait partie du patrimoine communal d'Orthez. Cette vigne, plantée en 1991, est à flanc de colline, en contrebas du Château Moncade.

Le terrain est actuellement composé de deux cépages : le tannat (qui donne le rouge) et le raffiat (le blanc sec). Le Raffiat de Moncade est dans la lignée des cépages pyrénéens, il se distingue toutefois par une acidité moins importante que les Manseng. Son autre nom serait le Rousselet. Il était bu à la cour du prestigieux Gaston Fébus.

Accès aux vignes par l'arrière du château Moncade ou par la rue des remparts.



Le vignoble du jurançon

Le vignoble du jurançon s'étend sur 1 400 ha, autour de Monein, à flanc de coteau et face aux Pyrénées. Il produit des vins blancs secs ou moelleux de caractère. Ici, pas de grands châteaux mais des domaines, des hommes et des petites parcelles nichées au détour des chemins. Les cépages de petit manseng et gros manseng offrent des arômes de pêche, poire et vanille. Servi dès l'apéritif, le Jurançon accompagne aussi bien le foie gras que le saumon fumé. Un vin au goût de terroir, la noblesse de la terre cultivée avec amour.



Les produits du terroir

Du plus traditionnel au plus insolite, nos producteurs passionnés vous accueillent avec plaisir dans leurs fermes ou sur les marchés : canards, fromages, miel, pêche Roussane, safran...

Savourez avec appétit les gourmandises du Cœur de Béarn !



Cœur de Béarn
OFFICE DE TOURISME

... tous les hébergements en Cœur de Béarn sur

www.coeurdebearn.com

05 59 12 30 40

contact@coeurdebearn.com

1, rue des Jacobins à 64300 Orthez
58, rue du Commerce à 64360 Monein



ICI, en Pays d'Orthez, la pêche se conjugue avec tourisme et découvertes en Cœur de Béarn

ICI en Pays d'Orthez, la pêche se conjugue avec tourisme et découvertes en Cœur de Béarn.

Idéalement située à proximité des Pyrénées et de l'Océan, Orthez trouve ses origines au Moyen Âge, au sein de la vicomté de Béarn, dont elle devient le point central sous Gaston VII Moncade et Gaston III de Foix-Béarn dit « Fébus ». De nombreux joyaux architecturaux et patrimoniaux témoignent encore de ce passé glorieux. Ils valent à la ville, également traversée par la voie de Vézelay du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, d'être labellisée Ville et Pays d'Art et d'Histoire.

Orthez est au cœur d'une région gourmande et gastronome dont vous apprécierez les nombreuses AOC et spécialités, sans oublier bien sûr la plus célèbre d'entre elles: la fameuse poule au pot du roi béarnais Henri IV.

Notre territoire vous propose de nombreuses activités de loisir et de nature à découvrir au gré de vos envies : la pêche, les sports d'eau vive, l'accrobranche, les parcours de randonnée cycliste, pédestre et équestre, la montgolfière, le ski nautique, les circuits auto-moto...

À deux kilomètres du centre-ville d'Orthez, le lac de la Base de loisirs d'Orthez-Biron vous propose de découvrir, en famille ou de façon plus sportive, sa large palette d'activités et d'équipements de détente et de loisirs de plein air; vous pourrez vous laisser tenter par son parcours santé de 3,6 km, ses aires de détente et de pique-nique ombragées, ses agrès et équipements sportifs, sa plage de sable fin et sa baignade surveillée, ou encore par ses pédalos, son aquazone ou par la pratique et l'initiation au ski nautique. Le bar restaurant et sa large terrasse ouverte sur le grand panorama du lac vous attend le temps d'un rafraîchissement ou d'une pause gastronomique.

En Pays d'Orthez le Cœur de Béarn saura vous accueillir !

Informations et hébergements :

Office de Tourisme Cœur de Béarn
www.coeurdebearn.com

À découvrir



Accès

Par Avion

Aéroport de Pau à 20 min

En voiture

Toulouse--Pau--Orthez--Biarritz par l'autoroute A 64 sortie 8 à Orthez ou sortie 9 (Artix)

venant de Bayonne : autoroute A 64,

venant de Bordeaux : autoroute A 65, sortie Lescar.

En Train

Ligne TGV Bordeaux--Dax--Orthez--Pau--Tarbes

Ligne TER Bordeaux--Dax // Bayonne- ⓐ -Pau--Tarbes :
arrêt aux gares d'Orthez ou d'Artix

En Bus

Transports 64L Ligne 801 Pau--Orthez

Transports 64 Ligne 802 Pau--Artix avec arrêt à Monein



Communauté
de communes
LACQ
ORTHEZ

